



FOOT N° 503 DU JEUDI 20 JANVIER 2022

CARNET NOIR

Le Président Denis Allard et les Membres du Comité de Direction du District présentent leurs sincères condoléances au Club de l'US Divonnaise ainsi qu'à sa Famille suite au décès tragique et brutal de Monsieur Jérémie BILHAC, leur responsable du Foot Animation.

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Dossier médical arbitre version 2022-2023.

LIGUE FOOTBALL AMATEUR :

Livraison box loisir.

CLUBS :

Semnoz-Vieugy : Démission de la Présidence de Mme Patricia Vincent.

DIVERS :

CDOS : Contexte sanitaire et moments de convivialité.



District de l'Ain : 3^{ème} numéro de la newsletter.

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

FC Cluses – FC Foron – Léman (2) - Foron
M. Harraguaia

Commission des Jeunes :

Beaumont Collonges – Gpt des Usses – Marignier - Chéran

Commission des Coupes :

Epagny

Commission des Terrains :

Laurafoot (2)

Commission de l'Arbitrage :

MM. Lavaarde - Leroy - Berte